

Appel à communication

Doctoriales du laboratoire Arènes - 15 et 16 octobre 2026 - Rennes

La vulnérabilité dans tous ses états

Introduction

Après une première édition réunissant des doctorant·es de domaines et de pays différents, le laboratoire Arènes (Université de Rennes, Université Rennes 2, EHESP, Sciences Po Rennes, CNRS) lance ses deuxièmes Doctoriales. Celles-ci auront lieu **les 15 et 16 octobre 2026, à Rennes**. Nous, doctorant·es du laboratoire Arènes, sommes attaché·es à de tels espaces de rencontres pluridisciplinaires et pluri- méthodes, autant pour l'émulation scientifique qu'ils permettent, que pour contrer la précarité et la vulnérabilité grandissantes auxquelles les doctorant·es et jeunes chercheur·euses font face.

Cette deuxième édition des Doctoriales porte justement sur le thème de la vulnérabilité -- que cet appel à communication vise moins à définir qu'à interroger afin d'ouvrir la voie à des explorations variées. En effet, la vulnérabilité s'avère être un concept difficile à saisir, tant il renvoie à des préconceptions relativement partagées -- les personnes âgées dépendantes, les personnes en situation d'hébergement précaire, les exilés, les malades, les jeunes *neither in employment, education nor training*, sont autant d'exemples non exhaustifs des images généralement partagées de la vulnérabilité. En parallèle, il s'agit également d'un concept souffrant d'une grande diversité de définitions sociologiques : la vulnérabilité s'expliquerait par la désaffiliation (Castel, 1995), la disqualification sociale (Paugam, 2009), les rapports de domination (Venet 2016) ; elle serait parfois un statut fixe, une caractéristique individuelle, un processus de mise en marge, un produit de l'action publique. Ainsi, "en 2006, Jörn Birkmann, géographe allemand, a tenté de faire un inventaire des usages de la notion de vulnérabilité au niveau mondial et a fait état de près de 25 définitions différentes" Birkmann, cité par Venet, 2016, p. 55).

La vulnérabilité donne ainsi à voir la diversité par laquelle elle peut être traitée - en termes de disciplines (sociologies des publics vulnérables, sociologie de l'action publique, science politique, géographie, épidémiologie, histoire, ...), de méthodes (qualitatives, quantitatives, mixtes, recherche action, ...), de terrains et d'objets d'enquête. Nous invitons alors des doctorant·es issues de diverses disciplines à questionner la vulnérabilité, selon les approches suggérées par les axes suivants.

Axe 1 : Gouverner la vulnérabilité : approches institutionnelles de la prise en charge

Le premier axe vise à questionner la vulnérabilité comme catégorie de l'action publique (Soulet, 2005 ; Brodriez-Dolino, 2015) et les formes institutionnelles de sa (non) prise en charge. Sans constituer une catégorie juridiquement stable, de nombreux segments de l'action publique ciblent des populations dites vulnérables ou des risques (sanitaires, environnementaux, économiques, etc.). Particulièrement usitée dans le monde sanitaire et sociale, la vulnérabilité est largement employée dans les secteurs de l'éducation, de l'insertion professionnelle et économique ou encore de l'autonomie. Néanmoins, la notion reste polysémique et soumise à l'interprétation des décideur·euses et opérateur·ices de l'État qui peuvent réaliser un véritable tri des bénéficiaires (Astier, 2009). Ainsi, il sera en premier lieu étudié les approches normatives de la vulnérabilités véhiculées par les politiques publiques et ses acteur·ices, à différentes échelles. L'action publique à destination des

populations vulnérables met en exergue une tension entre des logiques collectives d'assistance, de care, et de responsabilisation individualisante des bénéficiaires (Ehrenberg, 2010). En outre, l'étude des valeurs du gouvernement des vulnérabilités s'accompagne d'une analyse de ses instruments (Lascombes et Le Galès, 2005). Assistes-t-on à un déclin du modèle institutionnel descendant de l'action publique (Dubet, 2002) ou à d'autres formes de gouvernement de la vulnérabilité (Epstein, 2003 ; Fassin et Menmi, 2015) ? En somme, comment l'action publique et les institutions prennent-elles en charge les publics en situation de vulnérabilité ? Ainsi, la réflexion peut porter sur la mise en œuvre d'instruments ou de dispositifs à destination de populations parfois difficiles à toucher. Il sera notamment interrogé la prise en charge institutionnelle de la vulnérabilité, les dispositifs, les pratiques professionnelles et les effets sur les bénéficiaires.

Axe 2 : Revendiquer et contester la vulnérabilité

Le deuxième axe questionne la vulnérabilité comme problème public (Cefai & Terzi, 2020), construit par les acteur·ices qui s'en emparent dans l'espace public (Ballarini, 2015) pour la revendiquer comme pour la contester. Comment et par qui se construit-elle ? En faisant entre autres références aux enjeux de cadrages des problèmes publics (Neveu, 2022), l'axe permettra d'identifier les acteur·ices de l'espace public qui prennent part à la définition de la vulnérabilité, qu'elle soit un problème public à part entière ou bien qu'elle soit mobilisée dans la construction de problèmes publics (Maurin, 2019 ; Henry, 2004). L'axe sera aussi l'occasion de questionner les accès aux paroles vulnérables, « sans-voix » et les discours qui en émanent (Ferron, Née & Oger, 2025).

A l'aune des enjeux contemporains, l'étude des vulnérabilités sociales et environnementales et de leur construction vient questionner les diverses luttes définitionnelles et d'appropriations des problèmes publics, publicisés comme confinés (Gilbert & Henry, 2012 ; Nollet, 2015).

L'entrée par le rôle de la société civile dans la construction des questions politiques mais aussi scientifiques vient aussi questionner les rôles disponibles et attribués à ces publics dits vulnérables (Cristina Suzina, 2025), mais aussi le travail politique mené par des acteur·ices leur permettant de revendiquer la vulnérabilité (Arnal & Haegel, 2025 ; Leclercq, 2025). Face aux controverses sociotechniques et scientifiques (Latour, 2005), quelle place à la construction de savoirs situés et de contre-expertises (Bourblanc, 2025) ? Comment la construction de contre-expertises permet la mobilisation de publics vulnérables (Jouzel & Prete, 2014) ? La construction et mobilisation des savoirs d'expériences (Levain, 2022 Weisbein, 2015) pour revendiquer ou contester les vulnérabilités s'accompagne de son pendant, de la « contre-construction » de savoirs dans le cadre de (non-) problèmes publics et de controverses (Comby, 2015).

Seront ici interrogées les caractéristiques qui permettent de définir un état de vulnérabilité ou de non-vulnérabilité, la diffusion des discours de et sur la vulnérabilité mais aussi de négation de vulnérabilité, la vulnérabilité comme variable de mobilisation ou de non-mobilisation, comme problème public construit ou en construction.

Axe 3 : Eprouver la vulnérabilité

Les approches de la vulnérabilité s'appuient le plus souvent sur des indicateurs « objectifs » et peinent à intégrer la manière dont les situations sont perçues, vécues et exprimées par les personnes les plus directement concernées (Voss, 2008). Ce troisième axe vise ainsi à appréhender la vulnérabilité à partir des expériences concrètes dans lesquelles elle se donne à voir, à l'échelle des individus comme des communautés.

Une distinction classique oppose une vulnérabilité persistante, inscrite dans des conditions de marginalisation durables, et une vulnérabilité situationnelle, qui se constitue dans des configurations spécifiques, notamment avant et après des événements particuliers (Bolin & Stanford, 1998). Les contributions pourront ainsi porter sur les effets sociaux différenciés liés aux diverses conditions de vulnérabilité, tels que les formes d'ajustement ordinaires, les dimensions émotionnelles ou encore les rapports au temps et à l'incertitude.

L'étude de la vulnérabilité sur le mode de l'expérience conduit aussi à interroger les opérations par lesquelles ces situations sont interprétées, mises en sens ou justifiées (Thévenot & Boltanski, 1991). Une telle analyse permet de saisir la manière dont les individus et les communautés inscrivent ces expériences dans des parcours de vie ou des histoires locales plus larges. Elle ouvre également à l'examen des reconfigurations symboliques à travers lesquelles les expériences de vulnérabilité peuvent être retravaillées et appropriées (Hoffman, 2002), permettant ainsi d'articuler les contraintes liées aux situations de vulnérabilité et les marges de manœuvre dont disposent les individus concernés pour y faire face.

Axe 4 : Enquêter sur et avec la vulnérabilité

Au-delà des manières dont la recherche saisie la ou les vulnérabilités, cet appel propose d'ouvrir un autre champ de réflexion sur la fabrique de ces recherches, de l'enquête de la vulnérabilité à la vulnérabilité dans l'enquête.

La mise en place d'une recherche « sur » ou « avec » des personnes dites vulnérables ouvre de nécessaires réflexions éthiques sur les pratiques et stratégies d'enquête. Le rapport des chercheur·euses à la vulnérabilité est ici questionné, qu'il soit objet d'étude ou qu'il s'inscrive dans un questionnement épistémologique et réflexif de leurs pratiques professionnelles. Comment travailler sur et avec des publics vulnérables (Pereira Da Silva, 2022) ? Travailler sur la vulnérabilité depuis une position de chercheur·euse implique aussi des biais, des risques, notamment d'invisibilisation de récits et paroles de terrains (Alsadhan, 2025), que l'analyse réflexive permet de questionner. Les contributions pourront porter sur ces stratégies de recherche et leurs effets pour l'enquête et pour les personnes impliquées dans l'enquête. Les enjeux éthiques mais également les réflexions sur les apports et limites de différentes méthodologies et épistémologies pourront être discutées, qu'elles portent sur des recherches à dominante qualitative, quantitative, ou mixtes, ou qu'elles s'inscrivent dans des démarches de recherche-action participatives.

Si la vulnérabilité des personnes enquêtées amène des réflexions épistémologiques et éthiques, celle des personnes enquêtrices également. Cet appel à communication s'adressant à des doctorant·es en SHS, et dans un contexte de précarité des conditions d'exercice de la recherche pour nombre de (jeunes) chercheur·euses, leur vulnérabilité dans l'enquête appelle discussions et réflexions, qu'elle provienne des conditions matérielles de réalisation des enquêtes ou des rapports de pouvoir qui s'y jouent. Citons par exemple le « chapitre zéro » de la thèse de Daria Sobocinska (2024) qui ouvre le tabou de la vulnérabilité de l'enquêtrice dans ses relations d'enquête et donne à voir les stratégies de protection ou d'atténuation qu'elle a pu mettre en œuvre dans sa pratique d'enquête. Si le champ de la sociologie de la sexualité a permis l'ouverture de questions méthodologiques souvent taboues, comme sur l'irruption de la sexualité dans l'enquête et dans la relation d'enquête (*ibid.* ; Clair, 2016), les communications se proposant de poursuivre ces réflexions dans d'autres champs sont les bienvenues. Nous notons aussi la place importante des épistémologies féministes dans la conceptualisation du point de vue et de l'importance à donner à la position des chercheur·euses dans leur enquête (Bracke, Puig de la Bellacasa et Clair, 2013) et proposons de poursuivre des réflexions autour de leurs potentielles vulnérabilités dans ces enquêtes.

Déroulé et modalités de soumission

Les Doctoriales se tiendront à Rennes, sur deux jours, sur le site de l'EHESP, les jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2026. Les présentations, de 20 minutes chacune, seront suivies d'une discussion par les doctorant·es du laboratoire ARENES. Nous vous proposerons également une demi-journée informelle et culturelle. Les cafés d'accueil, repas (deux déjeuners et un dîner), et pauses sont pris en charge. Aucun frais d'inscription n'est demandé. Toutefois nous ne serons pas en mesure de financer les déplacements et l'hébergement des doctorant·es extérieur·es à Rennes. Nous vous invitons à solliciter l'appui de votre unité de recherche si besoin. En dernier recours, un hébergement solidaire par des doctorant·es rennais·es pourra être proposé.

Nous vous invitons à nous soumettre une proposition de communication d'une page (bibliographie non incluse), résumant succinctement votre projet, ses méthodes, ainsi que sa pertinence dans l'un des axes proposés. Les propositions doivent s'inscrire dans l'une des disciplines du laboratoire Arènes (sociologie, science politique, histoire, information et communication, géographie et santé publique), avec une attention particulière aux projets mobilisant des méthodes mixtes, s'inscrivant dans un cadre de recherche action participative, ou se positionnant dans le champ de la santé publique.

Les propositions de communication sont à envoyer aux cinq adresses suivantes :

juliette.daquin@univ-rennes.fr , leonie.boulier@ehesp.fr, nathan.ramos@ehesp.fr ,
guillaume.negri@univ-rennes2.fr , juliette.quenea@univ-rennes.fr

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions : **vendredi 26 juin 2026**

Réponses aux propositions : **juillet 2026**

Envoi des communications aux discutant·es : **vendredi 25 septembre 2026**

Doctoriales : **jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2026**

Le comité d'organisation des Doctoriales (Léonie Boulier, EHESP – Juliette Daquin, Université de Rennes – Juliette Quénéa, Université de Rennes – Guillaume Negri, Université Rennes 2 – Nathan Ramos, EHESP)

Bibliographie :

- Alsadhan, M. (2022). 6. L'expérience des oubliés. In B. Ferron, Émilie Née, & C. Oger (éds.), *Donner la parole aux « sans-voix » ?*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Arnal, C., & Haegel, F. (2022). 13. Sélection, individualisation et dépolitisation. In B. Ferron, Émilie Née, & C. Oger (éds.), *Donner la parole aux « sans-voix » ?* Rennes. Presses universitaires de Rennes.
- Ballarini Loïc, « Espace public » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 20 septembre 2015.
- Bourblanc, M. (2025). La constitution contrariée des « marées vertes » en enjeu sanitaire : savoirs experts, savoirs expérientiels et savoirs outillés dans la lutte contre les algues vertes. *Revue française des affaires sociales*, 251(1), 157-175.
- Bolin, B., & Stanford, L. (1998). *The Northridge Earthquake : Vulnerability and Disaster*, Routledge.
- Bracke, S., Puig de la Bellacasa, M. et Clair, I. (2013). Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines. *Cahiers du Genre*, 54(1), 45-66.
- Brodiez-Dolino, A. (2015) « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, 188(2), p. 10-18.
- Cefai, D., & Terzi, C. (éds.). (2012). *L'expérience des problèmes publics*. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Clair, I. (2016). La sexualité dans la relation d'enquête Décryptage d'un tabou méthodologique. *Revue française de sociologie*, . 57(1), 45-70.
- Comby, J.-B. (2015). Controverse et disqualification médiatique des « climato- sceptiques » en France. *Hermès, La Revue*, 73(3), 31-38.
- Cristina Suzina, A. (2022). 20. Faire une place à la parole des classes populaires. In B. Ferron, Émilie Née, & C. Oger (éds.), *Donner la parole aux « sans-voix » ?*. Rennes: Presses universitaires de Rennes
- Dubet, F. (2010) « Déclin de l'institution et/ou néolibéralisme ? », *Éducation et Sociétés*, 25(1), p. 17-34.
- Ehrenberg, A. (2010) *Société du malaise*. Odile Jacob.
- Epstein, R. (2006) « Gouverner à distance : Quand l'Etat se retire des territoires », *Esprit*, 11, p. 96-11.
- Fassin, D. et Menmi, D. (2004) *Le gouvernement des corps*. Editions de l'EHESS. Paris.
- Ferron, B., Née, Émilie, & Oger, C. (éds.). (2022). *Donner la parole aux « sans-voix » ?*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Gilbert, C. et Henry, E. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, . 53(1), 35-59.
- Hoffman, Susanna. (2002) « The Monster and the Mother: The Symbolism of Disaster », In Oliver-Smith, A. and S. Hoffman. *Catastrophe and Culture: The anthropology of disaster*. Santa Fe: School of American Research Press. 113-141.

Henry, E. (2004). Quand l'action publique devient nécessaire : qu'a signifié « résoudre » la crise de l'amiante ? *Revue française de science politique*, . 54(2), 289-314.

Jouzel, J-N.et Prete, G. (2014). Devenir victime des pesticides. Le recours au droit et ses effets sur la mobilisation des agriculteurs Phyto-victimes, *Sociologie du travail*, Vol. 56 - n° 4

Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2005) *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciencespo. Paris.

Latour, B. (2005) *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. La Découverte. Traduit par M. Biezunski. Paris.

Leclercq, B. (2022). 14. Retraduction et invisibilisation des conflits. In B. Ferron, Émilie Née, & C. Oger (éds.), *Donner la parole aux « sans-voix » ?*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Levain, A. (2022). Des savoirs d'expérience aux politiques de la connaissance. Les sociétés rurales face à l'étiologie des pollutions agricoles en Bretagne. In J. Lamy et S. Vabre (dir.), *Les savoirs ruraux du Moyen Age à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes.

Maurin, M. (2019). La vulnérabilité de genre comme problème public : ethnographie d'un lieu d'accueil et d'hébergement de femmes itinérantes à Montréal. *Sociologie et sociétés*, 51 (1-2), 201–223.

Neveu, É. (2022). *Sociologie politique des problèmes publics : Grand Débat national*. (2e éd.). Armand Colin.

Nollet, J. (2015). L'emprise du journalisme sur les catégories d'action publique Le cadrage médiatique de la crise de la vache folle et ses usages dans le champ bureaucratique. *Questions de communication*, 27(1), 21-39.

Pereira Da Silva, C. (2022). 16. Accès à la parole, consentement et réception contrainte. In B. Ferron, Émilie Née, & C. Oger (éds.), *Donner la parole aux « sans-voix » ?*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Sobocinska, D. (2024). *De la "belle rencontre sexuelle" au "vulgaire plan cul" : Parcours, usages et pratiques de la sexualité sans lendemains chez les jeunes hétérosexuel·les*. Theses, Université de Lille. France.

Soulet, M.-H. (2005) « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, 10(2), p. 49-59.

Thévenot, L., & Boltanski, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard.

Voss, M. (2008). « The vulnerable can't speak. An integrative vulnerability approach to disaster and climate change research », *Behemoth : a Journal on Civilisation*, 1.

Weisbein, J. (2015). Capter et (co)produire des savoirs sous contraintes : le tournant expert de Surfrider Foundation Europe. *Politix*, 111(3), 93-117.